

**ATOUT FRANCE - Marché relatif à l'organisation de l'édition 2018 du Salon
AOE Ouvert Avis de marché 2017/S 108-217412 paru au JOUE le 08 juin 2017**

Questions			Réponse(s) de Atout France																													
N°	Date	Détail																														
1	08/06/2017	Nous souhaitons répondre à l'appel d'offres lancé pour l'organisation des prochaines éditions de Rendez-Vous en France. Nous avons bien téléchargé l'ensemble des documents présents sur votre site internet, toutefois, sauf erreur de notre part nous avons pas pu trouver les différentes annexes mentionnées en page 39 du CCP.	L'ensemble des annexes mentionnées au CCP Article 9 sont désormais téléchargeables via le lien : lien http://atout-france.fr/content/appele-d-offres-salon-rendez-vous-en-france-2018																													
2	13/06/2017	Suite à la lecture du cahier de clauses particulières, nous constatons que les annexes mentionnées dans l'article 9 (page 39) ne sont pas intégrées aux documents téléchargeables. Pourrais-tu s'il te plaît nous indiquer comment nous les procurer ?	L'ensemble des annexes mentionnées au CCP Article 9 sont désormais téléchargeables via le lien : lien http://atout-france.fr/content/appele-d-offres-salon-rendez-vous-en-france-2018																													
3	13/06/2017	Nous avons téléchargé le dossier sur le site d'Atout France. Dans le CCP il est noté des annexes à l'article 9. Pourriez-vous nous les adresser ?	L'ensemble des annexes mentionnées au CCP Article 9 sont désormais téléchargeables via le lien : lien http://atout-france.fr/content/appele-d-offres-salon-rendez-vous-en-france-2018																													
4	19/06/2017	Nous souhaiterions avoir quelques explications concernant la rémunération du titulaire. Après lecture du marché, il est stipulé que le titulaire règle les fournisseurs et que Atout France verse au titulaire selon l'échéancier joint, 100% du montant total du marché. En page 27 du CCP, il est noté que Atout France reverse au titulaire les règlements des exposants et des partenaires. S'agit-il alors de la rémunération du titulaire ? La totalité des règlements est-elle reversée au titulaire ?	En page 27 du CCP, il est noté que Atout France reverse au titulaire les règlements des exposants et des partenaires. Ce versement correspondra au montant des charges exprimées par le titulaire dans le bordereau de prix annexé à son offre. Il appartiendra au candidat d'intégrer une ligne supplémentaire au bordereau de prix afin d'y intégrer ses honoraires.																													
5	21/06/2017	Salle de Presse : Afin de chiffrer la partie Interprète, pourriez-vous nous indiquer le nombre de conférence de presse prévu sur le salon, les horaires (même approximatifs) ainsi que le nombre de langue de traduction à prévoir ?	1 conférence de presse le mardi matin 10h45 à 12h00 sans interprétariat (presse française) 1 conférence en présence de la presse internationale le mercredi matin 10h30 à 12h00 avec interprétariat (FR/GB et réciproquement).																													
6	21/06/2017	Workshops : Pouvez-vous nous bien confirmer que les workshop se déroulent sur les stands directement ?	Les rendez-vous entre exposants et visiteurs internationaux se déroulent uniquement sur les stands.																													
7	21/06/2017	Catering : Devons nous prévoir du catering (les midis) pour l'ensemble des exposants ?	Les exposants sont parmi les 2200 personnes présentent aux déjeuners de mardi et mercredi.																													
8	21/06/2017	Catering : Pouvez-vous nous indiquer le nombre de personne pour le café d'accueil dans les 4 salles de réunion.	40 personnes																													
9	21/06/2017	Déjeuner assis : Sommes nous bien sur une formule : entrée - plat - dessert ?	Oui																													
10	21/06/2017	BUDGET : Nous avons vu qu'était joint la grille des prix Province pour les années 2 et 3. Cependant, nous ne connaissons pas, à ce stade, les villes et lieux où se dérouleront les prochains salons. Cela fera t-il question d'un autre cahier des charges, ou bien prévoyez-vous de nous indiquer les villes et lieux très rapidement ?	Les villes et lieux 2019 et 2020 ne sont pas connus dans l'immédiat. Des précisions seront apportées par Atout France au moment du renouvellement du marché avec le titulaire. Le candidat peut, en fonction des écarts de tarif qu'il doit connaître (Tarifs Paris/Tarifs Province) intégrer une estimation de coût de ces postes de dépenses et notamment celui portant sur l'exposition (parc des expositions) et les hébergements (des tour-opérateurs internationaux).																													
11	21/06/2017	BUDGET : Concernant Paris, nous savons que vous êtes actuellement en négociation avec le Parc des Expo puisque le contact nous a indiqué ne pas être en mesure de nous transmettre un devis à ce jour. Quand pensez-vous nous le transmettre afin de constituer le budget ? Ou bien avez-vous une enveloppe à nous indiquer ?	Les négociations de Atout France avec VIPARIS sont encore en cours. L'enveloppe prévisionnelle du locatif, charges obligatoire comprises est de 156K€HT.																													
12	21/06/2017	ANIMATION : Faut-il prévoir un animateur général pour le salon ?	Non																													
13	21/06/2017	Nous avons bien noté qu'il fallait compter 450 k€ pour la partie Hôtellerie. Pourriez-vous nous indiquer où se situent les 8 hôtels ainsi que la répartition par hôtel et par nuit afin de pouvoir chiffrer les transferts ? Ces informations sont indispensables pour le chiffrage des transferts.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Hôtel</th> <th>du 26 mars et 27 mars</th> <th>le 28 mars</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Novotel Suites Paris Expo Porte de Versailles</td> <td>60</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>Novotel Paris Centre Gare Montparnasse</td> <td>70</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>Novotel Paris Centre Tour Eiffel</td> <td>300</td> <td>220</td> </tr> <tr> <td>Novotel Paris Vaugirard Montparnasse</td> <td>70</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>Hôtel Mercure Paris Centre Tour Eiffel</td> <td>130</td> <td>90</td> </tr> <tr> <td>Hôtel Mercure Paris Gare Montparnasse</td> <td>60</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>Hôtel Mercure Paris Porte de versailles Expo</td> <td>140</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Pullman Paris Centre Bercy</td> <td>80</td> <td>40</td> </tr> </tbody> </table>			Hôtel	du 26 mars et 27 mars	le 28 mars	Novotel Suites Paris Expo Porte de Versailles	60	40	Novotel Paris Centre Gare Montparnasse	70	50	Novotel Paris Centre Tour Eiffel	300	220	Novotel Paris Vaugirard Montparnasse	70	50	Hôtel Mercure Paris Centre Tour Eiffel	130	90	Hôtel Mercure Paris Gare Montparnasse	60	40	Hôtel Mercure Paris Porte de versailles Expo	140	100	Pullman Paris Centre Bercy	80	40
Hôtel	du 26 mars et 27 mars	le 28 mars																														
Novotel Suites Paris Expo Porte de Versailles	60	40																														
Novotel Paris Centre Gare Montparnasse	70	50																														
Novotel Paris Centre Tour Eiffel	300	220																														
Novotel Paris Vaugirard Montparnasse	70	50																														
Hôtel Mercure Paris Centre Tour Eiffel	130	90																														
Hôtel Mercure Paris Gare Montparnasse	60	40																														
Hôtel Mercure Paris Porte de versailles Expo	140	100																														
Pullman Paris Centre Bercy	80	40																														
14	21/06/2017	TRANSFERTS : Idem pouvez vous nous indiquer le nombre de navettes prévues au départ de l'aéroport et des gares ? ou bien des navettes en continu ?	Le candidat doit préciser une enveloppe estimative des coûts de transfert en fonction du nombre de participants attendu. Des regroupements par horaires d'arrivée et de départ sont à envisager.																													

ATOUT FRANCE - Marché relatif à l'organisation de l'édition 2018 du Salon
AOE Ouvert Avis de marché 2017/S 108-217412 paru au JOUE le 08 juin 2017

Questions			Réponse(s) de Atout France		
N°	Date	Détail			
15	21/06/2017	Vous évoquez les Kits Accueil : devons nous les chiffrer ou bien vous les fournissez ? Si oui, de quoi est constitué le Kit Accueil ?	Les kits d'accueil sont fournis par Atout France. Le contenu prévisionnel est sujet à modification d'une édition à l'autre : catalogue officiel du salon, documents des partenaires ou des sponsors, cadeaux...		
16	03/07/2017	LE LIEU : Vous indiquez être en attente d'un devis pour le lieu, l'avez-vous reçu svp? Si oui pourrions-nous en prendre connaissance svp afin d'être informé sur les services compris dans la location de la salle, ainsi que du plan du pavillon.	Les négociations sont toujours en cours avec VIPARIS concernant le locatif. Vous trouverez cependant en annexe (référence Annexe 2 : Charges comprises_VIPARIS) les prestations techniques incluses dans le locatif. Lien vers l'Annexe 2 : Charges comprises_VIPARIS		
17	03/07/2017	LE MATERIEL : Au niveau du point 1.1 - 14, qu'entendez-vous par des chargeurs de téléphone pour l'accueil ? S'agit-il de batteries portables ou simplement de prises électriques ?	Par chargeurs de téléphone il faut comprendre borne de recharge pour téléphone ou tablettes mobiles.		
18	03/07/2017	LE MATERIEL : De combien de talkie-walkie avez-vous besoin pour votre équipe ?	10		
19	03/07/2017	LE MATERIEL : Combien d'assises et micros avez-vous besoins pour la conférence de presse ?	7 assises, 2 micros HF, et 2 micros col de cygne au pupitre.		
20	03/07/2017	CONFERENCE DE PRESSE : Quelles langues doivent être interprétées par des traducteurs svp, et de combien de casques avez-vous besoin ?	Langues : français/anglais. Nombre de casques uniquement pour la conférence du mercredi matin : 40.		
21	03/07/2017	CONFERENCE DE PRESSE : Combien de personnes sont attendues pour la conférence de presse svp ?	100 personnes le mardi. 70 personnes le mercredi.		
22	03/07/2017	L'HEBERGEMENT : Vous indiquez le prix prévu pour l'hébergement, est-il déjà réservé svp ?	L'hébergement est déjà réservé par Atout France.		
23	03/07/2017	TRANSFERTS : Le transfert concerne-t-il la gestion des tour-opérateurs svp ? (Arrivée, transfert vers le salon, la soirée...)	Oui.		
24	04/07/2017	Les journées d'exploitation du salon sont-elles bien le mardi et le mercredi ?	Les mardi 27 et mercredi 28 mars 2018. Dans le RC de l'AO page 5 il faut comprendre : L'organisation du salon est détaillée de la façon suivante, ces délais d'exécution devant être impérativement tenus : Montage : samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 mars 2018 Exploitation : mardi 27 et mercredi 28 mars 2018 Démontage : jeudi 29 mars 2018		
25	04/07/2017	Réactualisation des hébergements visiteurs, en lieu et place de la répartition indiquée le 21/06/2017	Hôtel	du 26 mars et 27 mars	le 28 mars
			Novotel Suites Paris Expo Porte de Versailles	60	40
			Novotel Paris Centre Gare Montparnasse	90	70
			Novotel Paris Centre Tour Eiffel	130	100
			Novotel paris Vaugirard Montparnasse	100	80
			Hôtel Mercure Paris Boulogne	60	30
			Hôtel Mercure Paris Centre Tour Eiffel	130	90
			Hôtel Mercure paris Gare Montparnasse	80	80
			Hôtel Mercure Paris Porte de versailles Expo	180	100
			Pullman Paris Centre Bercy	80	40
26	06/07/2017	Après avoir re-télécharger toutes les annexes, l'annexe « 9.10 Approche financière globale » spécifiée dans le cahier des clauses particulières n'apparaît pas.	Cette annexe correspond aux 2 fichiers téléchargeables sans référence d'annexe directement via le lien : http://atout-france.fr/content/appele-d-offres-salon-rendez-vous-en-france-2018 - Décomposition des prix Paris - Décomposition des prix Province		